

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2021



CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2021

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC., qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.
8200 Boul. Décarie, Bureau 190
Montréal (Québec) H4P 2P5
Téléphone : 514.933.9982
Sans-frais : 866.933.8611
Télécopieur : 514.933.1142
www.rolandnaccache.ca



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 1er novembre 2021

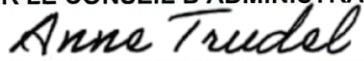
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

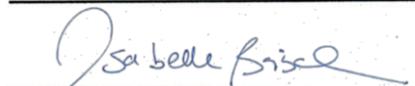
BILAN
AU 30 JUIN 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	4 325	44 450
Encaisse - avantage entreprise	217 859	326 833
Comptes clients et autres créances - note 3	8 204	8 844
Subventions à recevoir	36 630	-
Frais payés d'avance	16 670	2 022
	283 688	382 149
DÉPÔT SUR LOYER	1 400	1 400
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	3 091	8 881
	288 179	392 430
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	15 183	36 623
Revenus reportés	-	6 000
Apports reportés - note 6	86 350	216 908
	101 533	259 531
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE - note 7		
Colloques et congrès	42 867	42 867
Ressources humaines	38 233	38 233
Développement	21 848	21 848
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	3 091	8 881
	80 607	21 070
	186 646	132 899
	288 179	392 430

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Administrateur

 Administrateur

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

	Affectation interne note 7	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	102 948	8 881	21 070	132 899	122 576
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(5 790)	59 537	53 747	10 323
SOLDE À LA FIN	102 948	3 091	80 607	186 646	132 899

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - note 10	621 351	486 849
Cotisations des membres	23 428	26 370
Dons et commandites	10 574	590
Inscriptions Coup d'œil	8 623	2 466
Inscriptions Congrès	-	1 021
Formation continue des membres	10 736	21 074
Revenus d'intérêts	1 411	2 379
Autres revenus	8 748	10 684
	684 871	551 433
FRAIS D'EXPLOITATION		
Fonctionnement - note 9 et 11	453 453	403 685
Services aux membres - note 9	62 622	43 729
Représentation publique et politique	18 878	6 193
Vie associative - note 9	22 840	16 869
Formation continue des membres - note 9	67 541	65 134
	625 334	535 610
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 537	15 823
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 790	5 500
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	53 747	10 323

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	53 747	10 323
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations corporelles	5 790	5 500
	<u>59 537</u>	<u>15 823</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	640	(3 104)
Subventions à recevoir	(36 630)	11 074
Frais payés d'avance	(14 648)	(46)
Créditeurs	(21 440)	20 976
Revenus reportés	(6 000)	6 000
Apports reportés	(130 558)	104 854
	<u>(208 636)</u>	<u>139 754</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(149 099)	155 577
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(6 149)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(149 099)	149 428
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>371 283</u>	<u>221 855</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>222 184</u>	<u>371 283</u>
Représentée par:		
Encaisse	4 325	44 450
Encaisse - avantage entreprise	217 859	326 833
	<u>222 184</u>	<u>371 283</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2021

1 STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC. est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il représente l'ensemble de la communauté théâtrale - associations, compagnies et praticiens.

Il a pour mission la défense et la promotion des intérêts du milieu du théâtre. Il représente ce dernier auprès des diverses instances gouvernementales et des institutions publiques et privées au pays et à l'étranger. Il a aussi un mandat d'information sur toutes les questions qui touchent la pratique du théâtre au Québec.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de commandites sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les revenus d'inscriptions (coup d'œil et congrès) et les revenus de formation continue des membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont encaissés ou lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2021

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre de bénévoles

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse - avantage entreprise, des comptes clients et autres créances à l'exception des sommes à recevoir de l'État et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021**

3	COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		\$	\$
	Créances et effets à recevoir	2 321	1 073
	Sommes à recevoir de l'État	5 883	7 771
		<u>8 204</u>	<u>8 844</u>

4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
		Amortisse	Valeur	Valeur	
		-ment	comptable	comptable	
		cumulé	nette	nette	
		Coût	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
	Équipement informatique	26 181	23 090	3 091	8 881

5	CRÉDITEURS	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		\$	\$
	Fournisseurs et frais courus	-	21 381
	Salaires et vacances à payer	15 183	15 242
		<u>15 183</u>	<u>36 623</u>

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 juin 2020	Encaisse- ment	Constaté à titre de produits	Solde 30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$
Conseil des arts du Canada				
Fonctionnement	33 300	61 700	95 000	-
Conseil des arts et des lettres du Québec				
Fonctionnement	116 500	174 750	233 000	58 250
Développement numérique	40 000	15 000	55 000	-
Exploration et développement numérique	-	40 000	19 400	20 600
Conseil québécois des ressources humaines en culture	17 108	37 500	47 108	7 500
Conseil des arts de Montréal	10 000	-	10 000	-
	<u>216 908</u>	<u>328 950</u>	<u>459 508</u>	<u>86 350</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2021

7 AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le Conseil d'administration a résolu de créer les affectations internes suivantes:

	Solde 30 juin 2020	Affectation durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$
Colloques et congrès	42 867	-	-	42 867
Ressources humaines	38 233	-	-	38 233
Développement	21 848	-	-	21 848
	<u>102 948</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>102 948</u>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

8 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme échéant en décembre 2022 à verser un loyer global résiduel de 66 744 \$ pour le local excluant les frais d'occupation. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	44 496 \$
2022	22 248 \$

9 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé des honoraires à certains membres du Conseil d'administration.

	2021	2020
	\$	\$
Fonctionnement	-	4 110
Services aux membres - Plan directeur	-	2 000
Vie associative - Honoraires de présidence	18 670	7 330
Formation continue des membres - Honoraires et élaboration du contenu	-	2 600

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021**

10 SUBVENTIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Conseil des arts du Canada		
Fonctionnement	95 000	87 000
Fonds d'urgence relatif à la COVID	-	23 800
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	233 000	233 000
Développement numérique	55 000	55 000
Exploration et développement numérique	19 400	-
Ministère de la Culture et des Communications	25 000	-
Conseil québécois des ressources humaines en culture	47 108	17 696
Conseil québécois des arts médiatiques	40 241	40 437
Emploi-Québec - Formation continue des membres	27 616	17 604
Formation continue - multirégional	4 018	-
Conseil des arts de Montréal		
Fonctionnement	10 000	10 000
Ville de Montréal		
Programme d'aide financière aux OBNL locataires	2 312	2 312
Autres		
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) - note 12	45 959	-
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) - note 12	16 697	-
	<u>621 351</u>	<u>486 849</u>

11 FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	308 967	306 927
Honoraires - note 9	40 856	6 190
Frais généraux	39 677	29 813
Loyer et charges locatives	46 117	46 524
Taxes de vente non récupérables	15 522	12 820
Frais financiers	2 314	1 411
	<u>453 453</u>	<u>403 685</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2021

12 MESURE D'AIDE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE DE LA COVID-19

Au cours de l'exercice, l'organisme, ayant subi une baisse des revenus en raison de la COVID-19 a bénéficié de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) au montant de 45 959 \$ pour couvrir une partie des salaires de l'équipe permanente, ainsi que de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) au montant de 16 697 \$ pour couvrir une partie des frais de loyer. La direction de l'organisme est d'avis que toutes les conditions requises pour être admissibles à ces subventions d'urgence ont été satisfaites.

13 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit Visa, d'un montant autorisé de 50 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux variable de Visa Desjardins. En date de fin d'exercice, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.